Extrait du Journal en ligne des personnels syndiqués CNT du CG59 à l'attention des personnels du Conseil général du Nord et d'ailleurs

Éreinter le fonctionnaire !

jeudi 16 avril 2015, par Miette .

À l'occasion du changement de majorité, Jean-René Lecerf, Président du Conseil général, a déclaré à plusieurs reprises à la presse vouloir prioritairement alléger la masse salariale de 45 millions d'euros, et annoncé un audit financier immédiat. Pourquoi n'avoir pas fait réaliser cet audit par ses propres services, où « grouillent » déjà toutes les compétences nécessaires ? Entamer les économies en claquant du bon argent public au profit d'une officine priée de « vendre » un power point dont les grandes lignes sont bien évidemment déjà dictées, n'est-ce pas… paradoxal ? Sauf à vouloir faire endosser les immolations à venir par une autorité « indépendante » (mais gagée…)

Vous avez dit « populisme » ? Ce n'est pas par hasard que le doigt accusateur de la nouvelle majorité désigne nos collègues de la communication ; et naturellement en premier lieu les contractuels, qui devraient faire l'objet d'un renouvellement… « sélectif ». On imagine déjà sur quels critères. Tandis qu'on annonce des suppressions de directions, de nouvelles réorganisations s'ébauchent, et il il y a tout lieu de craindre que le non-remplacement des départs à la retraite ne satisfera pas le Moloch de la nouvelle majorité.

« Cher » collègue (tu es aussi inutile, fainéant et profiteur)

Illusoire, donc, en faisant pusillanimement le dos rond, d'espérer égoïstement échapper aux réorganisations, aux fusions et à la chasse aux désignés « surnuméraires » annoncées. Tournons nos regards vers la MéL (ex–LMCU), où la réorganisation générale entreprise depuis le changement de présidence l'an dernier, transforme une collectivité territoriale policée en véritable champ de bataille, au prix d'un coût certain pour la société, puisque les agents qui ne sont pas en arrêt maladie se mettent en grève en nombre — plus de 500 devant la Cité administrative de Lille récemment. Pas mieux à Dunkerque, où nos collègues manifestent pour dénoncer « l'éreintement » des fonctionnaires territoriaux chargés de tous les vices : chers, inutiles, fainéants, profiteurs ! Idem au Grand Lyon : des centaines d'agents territoriaux mis à mal selon des méthodes inspirées du laboratoire « France Télécom » : fusionner, remplacer les hiérarchies intermédiaires et « soutenantes » par des managers indifférents et carriéristes, remettre en vacance la totalité des postes, et lancer des bourses à l'emploi générales.
Attention ! Prêts ? Partez ! Bouffez-vous les uns les autres, et que les plus méchants gagnent (peut-être…) Voilà ce qui attend les agents territoriaux lorsqu'on commence par faire accroire qu'ils « coûtent » trop cher en passant par pertes et profits le travail effectivement fourni, leurs services et leur missions. On pense à la scène du tunnel dans l'Armée des ombres, mitrailleuse au fond de la salle : mort à court ou moyen terme. Refus de courir ? Mort instantanée.

Charité bien ordonnée…

Allez… assez de blabla ! L'époque est mauvaise et les temps bien sombres : on n'a plus le temps. Argumenter encore une fois en rappelant la richesse et la spécificité de la fonction publique française ? L'importance des missions publiques pour la cohésion sociale ? L'exemplarité des fonctionnaires et de leur engagement professionnel (les études en sociologie ou en psychopathologie du travail confirment l'implication forte des fonctionnaires, leur abnégation) ? Mais est-ce bien le sujet ? Les mêmes qui accusent la fonction publique de coûter cher renflouent les banques spéculatrices avec l'argent du contribuable, remboursent des dettes déjà payées, bradent au privé ce qui peut être immédiatement rentable, et abandonnent au public les coûts d'entretien des

infrastructures et des services. Les mêmes qui veulent réaliser des « économies » sur notre dos ont bien veillé à conserver, malgré la réforme territoriale, le même nombre d'élus départementaux (et même un peu plus) avec des indemnités mensuelles de base, par conseiller départemental, équivalentes au salaire d'un agent technique en fin de carrière ! Le nouveau Président choisit d'ouvrir la Commission Permanente à tous les conseillers généraux, ce qui augmente d'office leurs indemnités mensuelles d'environ 300 euros bruts.

Le salut individuel est un leurre

Compte-tenu de ce que nous avons pu expérimenter en tant qu'élus paritaires ou militants sous la majorité précédente, les péripéties électorales nous laissent « froids », comme nos camarades du syndicat Solidaires. Les DG attachés à l'ancienne majorité se sont employés à mettre en place un cadre (réorganisation de la DRH, charte informatique, SIG) qui facilitera la besogne du nouvel appariement. Toujours présents dans nos murs, nos technocrates (du public) s'affairent désormais à démontrer leur « syncrétisme » libéral. Véritables couteaux-suisses, ils pilotent des « audits » censés peser (coût/utilité) les agents et les services. Bifaces et interchangeables, ils s'apprêtent à tailler dans l'humain avec autant de scrupules que pour éclaircir une haie vive.
Plus que jamais soyez solidaires entre collègues, entre syndiquéEs, entre organisations, entre services et entre directions. Partagez l'information. Coopérez. L'option individualiste est un leurre. En minant le collectif, vous augmentez vos chances de compter au nombre des prochaines victimes.

Voir aussi la brève Benchmarking du fonctionnaire territorial

Tract diffusé le 16/04/2015